

Commune de LIGINIAC
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°

Séance du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2021 à 20h00 selon convocation en date du 6 décembre 2021.

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - BRAZ - MICHOUX - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - M BUSSIERE.

Absents excusés : M SIRIEIX (a donné procuration à M MICHOUX)
Mme BRAULT


Secrétaires de séance : Mme MINARD et M MICHOUX

Objet : Délibération n°2021-074 : Décision modificative Budget Station-Service

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits à certains chapitres du budget de la Station-Service de l'exercice 2021 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer la décision modificative suivante :

OBJET DES DEPENSES	RECETTES		DEPENSES	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Vente de marchandises	707	45 000,00 €		
Carburants			6066	45 000,00 €
TOTAUX		45 000,00 €		45 000,00 €

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :
→ Acceptent la décision modificative ci-dessous

Envoyé en préfecture le 13/12/2021
Reçu en préfecture le 13/12/2021
Affiché le 
ID : 019-211911300-20211210-D2021074-DE

Fait et délibéré en mairie de LIGINIAC, le 10 décembre 2021.
Le Maire, Frédéric BIVERT.

Membres	13
Présents	11
Représentés	1
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

